

Subventions pour la création théâtrale francophone



Contenu du formulaire de demande

Informations personnelles

- Nom complet, adresse postale, ville, code postal, téléphone, courriel

Informations sur le projet

- Titre du projet
- Sommaire du projet (25 mots maximum)
- Description du projet (objectifs, vision artistique, qu'est-ce qui vous motive à entreprendre ce projet maintenant?)
- S'il y a lieu, pourquoi avez-vous choisi de collaborer avec ces artistes en particulier ? – 750 mots max.)
- Budget prévisionnel (détaillez l'utilisation des fonds) – Gabarit disponible
- Plan de travail (détaillez brièvement les dates ou périodes et les lieux où se dérouleront les principales étapes de votre projet – 150 mots max.)

Matériel d'appui

- Curriculum vitae (maximum 3 pages ou 1000 mots)
- Biographies des autres artistes impliqué·e·s, s'il y a lieu (maximum 250 mots chacune)
- Un exemple artistique du projet en cours ou de travaux antérieurs (obligatoire), soit 5 minutes maximum de matériel à visionner, à écouter ou à lire parmi les catégories suivantes : vidéo, audio, images numériques, manuscrits de matériel littéraire.

Critères d'admissibilité

- Déposez-vous votre demande en tant qu'artiste unique ou au nom d'un collectif d'artistes? (Artiste unique/Groupe ad hoc ou Collectif d'artistes)
- Confirmez-vous être un(e) artiste francophone résidant en Ontario ? (Oui/Non)
- Confirmez-vous qu'au moins 50% des membres de votre collectif sont des artistes professionnel·le·s résidant en Ontario?

- Votre projet répond-il aux critères d'admissibilité du programme (création,
- recherche ou développement d'œuvres théâtrales) ? (Oui/Non)

Lignes directrices

Description du programme

Le programme de Subventions pour la création théâtrale francophone de Théâtre Action en partenariat avec le Conseil des arts de l'Ontario vise à soutenir les artistes francophones de l'Ontario dans le développement de nouvelles œuvres théâtrales. Ce programme met l'accent sur la création artistique, en offrant un financement essentiel pour explorer, écrire, et développer des idées innovantes dans le domaine du théâtre.

Détails sur les subventions

- Montant de la subvention : 2000\$ (artiste unique), 2500\$ (plusieurs artistes).
- Nombre de projets sélectionnés : 14 à 18 projets au total.

Qui peut soumettre une demande?

Artistes individuel·le·s francophones professionnel·le·s ou en début de carrière résidant en Ontario.

Les groupes ad hoc et les collectifs de théâtre sans but lucratif composés d'artistes professionnel·le·s du théâtre et dont au moins 50 % des membres résident en Ontario.

N.B. Si vous avez obtenu une subvention pour la création théâtrale par le passé, vous devez avoir soumis votre rapport final, afin de pouvoir déposer une nouvelle demande.

Types de projets non admissibles

- Les activités se déroulant à l'extérieur de l'Ontario.
- Les productions complètes et les tournées.
- Les projets de compagnies ou organismes constitués en société.
- Les œuvres dont la langue principale n'est pas le français.
- Les projets communautaires, ainsi que les projets liés aux études.
- Les étapes de création ayant déjà obtenu un financement du programme ou d'un autre programme du Conseil des arts de l'Ontario.
- Les activités de collecte de fonds.

- Les dépenses d'immobilisations, telles que l'achat, la location ou la rénovation de bâtiments, ainsi que l'achat d'équipements.

Comment faire une demande

Rassembler l'ensemble des éléments suivants :

- Une description détaillée du projet (objectifs, vision artistique, étapes).
- Un budget prévisionnel précisant l'utilisation des fonds.
- Un CV ou une biographie artistique mettant de l'avant votre expérience dans le domaine du théâtre. (maximum 3 pages ou 1000 mots)
- Une biographie des autres artistes impliqué·e·s, s'il y a lieu (maximum 250 mots chacune)
- Fournissez au moins 1 exemple artistique du projet en cours ou de travaux antérieurs (obligatoire, 5 minutes maximum de matériel à visionner, à écouter ou à lire). Choisissez parmi les types d'exemples artistiques suivants selon la nature de votre projet : Vidéo (2 exemples maximum); Audio (2 exemples maximum), Images numériques (10 maximum); Manuscrits de matériel littéraire, etc. (2 fichiers, maximum, 10 pages maximum au total)

Soumettre la demande

Complétez et envoyez votre demande directement via le formulaire en ligne entre le 1^{er} et le 29 octobre 2026.

Évaluation et sélection

Les demandes soumises au programme seront évaluées par un comité d'évaluation composé de membres de l'équipe de Théâtre Action, pouvant être accompagnées d'autres personnes expertes du milieu théâtral franco-ontarien. Ce comité vise à assurer une évaluation juste et équilibrée grâce à la combinaison des connaissances internes et des perspectives externes.

Chaque projet sera examiné en fonction des critères suivants

- Qualité artistique : L'originalité et l'innovation de la démarche artistique seront au cœur de l'évaluation. Le comité portera une attention particulière à la vision créative et à la manière dont le projet enrichit le paysage théâtral francophone.
- Innovation : Les projets proposant des approches nouvelles, des expérimentations artistiques ou des idées audacieuses seront valorisés.

- Faisabilité : La clarté et la cohérence du plan de réalisation, ainsi que la gestion réaliste du budget, garantiront la viabilité du projet.
- Impact potentiel : Le projet doit contribuer à la vitalité du théâtre francophone en Ontario, notamment en renforçant la communauté artistique ou en s'adressant à de nouveaux publics.
- Chaque proposition sera évaluée dans une perspective globale, en tenant compte de sa capacité à contribuer au développement du milieu théâtral francophone de l'Ontario tout en reflétant sa pluralité et sa richesse.
- Dans la mesure du possible, les personnes candidates recevront une réponse d'ici au mois de décembre 2026.

Engagement envers la diversité : Théâtre Action s'engage à soutenir une pluralité de voix et de perspectives dans le théâtre francophone. Les artistes issu·e·s de communautés sous-représentées sont encouragé·e·s à soumettre leurs projets.

Exigences en matière de rapport final

Si vous obtenez une subvention, vous devez achever le projet et soumettre un rapport final avant le 30 septembre 2027.

Vous devrez inclure dans votre rapport final :

- Une description du projet entrepris et ses résultats, y compris des détails sur les changements approuvés ou mineurs apportés au contenu de la demande initiale.
- Le budget final.
- Un extrait du projet développé.
- Une explication ou de la documentation détaillant la manière dont vous avez respecté ou comptez respecter les exigences en matière de reconnaissance du financement pour les subventions de projets.

Contact pour des questions ou un accompagnement

Si vous avez des questions sur le processus de demande ou si vous avez besoin d'un soutien technique pour compléter votre dossier, contactez-nous : Antoine Côté Legault, Dramaturgie et développement dramaturgie@theatreaction.ca